

ARMOR PATHOLOGIE
4 PLACE KONRAD ADENAUER
22190 PLERIN

Objet : **Les modalités du DOCCU varient selon l'âge des femmes**

Chère Consœur, Chère Confrère,

Dans le cadre du Dépistage Organisé du Cancer du Col de l'Utérus (DOCCU), le Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers Bretagne, CRCDC Bretagne, invite par courrier les femmes qui n'ont pas fait de frottis depuis plus de 3 ans.

Suite aux recommandations de l'HAS de juillet 2019, de nouvelles modalités de dépistage, avec l'introduction du test HPV pour les femmes à partir de 30 ans, viennent d'être définies :

- **Moins de 25 ans** : pas de dépistage.
- **De 25 à 29 ans (inclus)** : 2 examens cytologiques (frottis) à 1 an d'intervalle puis 3 ans plus tard si les résultats des 2 premiers examens sont négatifs.
- **Entre 30 et 65 ans (inclus)** : **tous les 5 ans test HPV**, le premier étant à planifier 3 ans après le dernier frottis normal ou en première intention dès 30 ans si jamais d'examen cytologique.
 - En cas de test positif, réalisation d'un examen cytologique sur le même prélèvement :
 - Si anomalies ▶ colposcopie.
 - Si frottis/cytologie normal ▶ refaire un test HPV à 1 an.
- **Après 66 ans révolus** : pas de dépistage.

Dans votre pratique, **les 2 tests se font de la même façon, avec le même matériel** (phase liquide) et la cotation de l'acte reste inchangée, quel que soit le test (virologique HPV ou cytologique). Vos prélèvements et bons d'examen, avec cochage du test recommandé, sont à adresser à vos correspondants habituels.

N'oubliez pas de coller les étiquettes présentes sur le courrier d'invitation permettant la dispense de facturation de l'analyse pour la femme ! Nous vous ferons parvenir un dossier reprenant les conduites à tenir en cas de test positif (cytologique ou virologique) et les informations à dispenser auprès des femmes sur l'augmentation de la périodicité entre deux tests.

Comme toujours, nous restons à votre disposition et nous vous adressons, chère Consœur, chère Confrère, nos salutations confraternelles.

L'équipe médicale de coordination

Antenne des Côtes d'Armor

ADEC Armor
ZA Anatole France
4 rue Max Le Bail

22000 SAINT-BRIEUC

Tél 02 96 60 83 00

Fax 02 96 60 83 01

adecarmor@gmail.com

Antenne du Finistère

ADEC 29
1 bis avenue du Baron Lacrosse
BP 80095

29802 BREST CEDEX 9

Tél 02 98 33 85 10

Fax 02 98 33 85 11

adec29@gmail.com

Antenne d'Ille-et-Vilaine

ADECI 35
7 rue Armand Herpin Lacroix
CS 84019

35040 RENNES CEDEX

Tél 02 99 30 40 10

Fax 02 99 30 39 13

docubretagne@orange.fr

Antenne du Morbihan

ADECAM
14 allée François-Joseph Broussais
CS 32297

56008 VANNES CEDEX

Tél 02 97 40 29 39

Fax 02 97 40 41 00

adecam56@orange.fr